



NOUVELLES DU PAYS

BULLETIN DE L'ASSOCIATION "LES AMIS DE CARENNAC"

ASSOCIATION FONDÉE EN 1961

www.carennac.com

Automne 2009



Compte rendu de l'Assemblée générale annuelle

Mairie, 4 août 2009

Par Charles Montin

L'AG est ouverte dans la cour de l'école, en l'absence de Mme le maire. L'AG enregistre les excuses de J. F. Duportic, trésorier et J.C. Boucaut, secrétaire.

Rapport moral. Le président rappelle que le bulletin a informé les membres sur l'action du bureau, et a de plus signalé certains évènements d'actualité au village.



A noter spécialement: Anne-Marie Pécheur et / ou le Conseil Municipal a requis l'aide de l'Association pour le financement de la datation au Carbone 14 de restes archéologiques. Son projet et notre aide sont décrits dans le bulletin 18.

J.C. Ayroles fait le point sur la situation créée par l'effondrement du mur du château, et les perspectives.

J. Gaucher fait le point sur la restauration de la chapelle ND : il rend compte d'une réunion de coordination entre services compétents et élus locaux, qu'il a pu filmer. Il tient le film à disposition des membres.

L'association se propose d'ouvrir une souscription pour aider la municipalité à financer la rénovation; Mme McLaughlin a déjà versé un chèque de 500 €.

Le président précise que l'association apportera son aide pécuniaire en échange de garanties quant à l'accès aux locaux à des fins associatives. L'AG remercie JG et JCA pour leur action et leur demande de continuer à représenter l'association.

Rapport financier. Les comptes à approuver ont été diffusés dans le bulletin n°18. Le président se charge de la présentation. La situation reste excellente, et l'association dispose des moyens pour financer la rénovation de la chapelle. Le président indique que l'on ne peut plus compter sur des subventions, comme en témoigne une tentative infructueuse en décembre auprès du conseiller général.

Frais exceptionnel : achat d'une imprimante (120 € environ).

Mise au voix : le rapport moral puis le rapport financier sont adoptés à l'unanimité

Discussion générale

Question de la chapelle. Mme Césario demande quelle est la taille interne de la chapelle (pour avoir une idée des utilisations possibles)

Réponse : environ 150 ou 200 m². M. Gaucher suggère d'organiser des expositions, des concerts de musique de chambre. Le maire envisage que cela pourrait être un centre des associations.

Intérêt des fouilles archéologiques. Georges Fraysse demande ce que les fouilles archéologiques apportent vraiment au village, indiquant qu'à ses yeux, elles apportent troubles et pollutions.

J. Gaucher estime que l'intérêt des découvertes doit être considéré ; par ailleurs, les chercheurs sont très enthousiastes. Mais la municipalité s'est engagée à faire le minimum de recherches.

J.C. Ayroles rappelle l'intérêt scientifique.

Le Président s'engage à faire étudier la question.

Objectifs de l'Association. Jean Gaucher demande quels sont les objectifs à moyen et long terme de l'association selon le président ?

Le président rappelle les priorités de l'Association :

- L'environnement et la conservation du village.
- Le patrimoine, d'une moindre priorité mais que l'association doit continuer à surveiller (notamment dans les travaux de rénovation).
- S'assurer que le village reste un espace vivant, pour ceux qui vivent à Carennac et essayent d'y gagner leur vie.
- Le bulletin, lieu d'échange, qui participe aussi à la vocation d'animation inscrite dans les statuts.

Au-delà des missions statutaires, le président propose que l'Association ait une action plus percutante, en matière d'environnement, notamment en matière de circulation. On devrait s'inspirer d'autres villages en France, par exemple, certains villages classés de Côte d'Azur où la circulation est mieux gérée.

J. Gaucher propose un questionnaire ou une boîte à idée pour que chacun puisse s'exprimer sur la question, afin de mieux cibler l'action.

Toilettes publiques. Ebbe Horst liste trois problèmes que poserait la construction à l'emplacement du mur effondré (esthétique, moral, pratique). Michèle Césario souligne que les toilettes de Curemonte sont situées sur un parking équivalent et tout se passe bien. J. Lacroix résume en affirmant que beaucoup de gens suggèrent que les toilettes soient situées sur les parkings extérieurs.

Trottoir, stationnements et sécurité (échange de vues) J. Gaucher estime que l'absence de trottoirs pose des problèmes de sécurité. J. Lacroix affirme que la disparition des trottoirs seraient liée à la





diminution de la vitesse de circulation à 20 km/h. Plusieurs voix s'élèvent pour affirmer que c'est une vue de l'esprit que de croire que cette limitation serait respectée. Le Président estime que l'Association doit arriver à un consensus sur la question.

Claude Fournier souligne que les trottoirs sont plus sûrs.

Deux thèses s'opposent donc, résume le président : contrôle de la vitesse ou rétablissement de trottoirs (ou de plots, de pots de fleurs... pour délimiter une zone propre aux piétons).

Concernant le stationnement, Michèle Césario signale que le parking sur la route de Gramat n'est plus à l'ordre du jour. Ebbe Horst souhaite que les visiteurs disposent d'un parking extérieur, pour venir à la poste et à l'épicerie, ce qui contribue à maintenir la vie économique du village. Une majorité se dégage pour qu'on maintienne l'autorisation de stationnement sur la palissade.

Le président propose aussi d'envisager la question de régimes différenciés (été / hiver). Globalement, l'association se prononce en faveur de la sécurité des piétons, avec une matérialisation de l'espace de circulation des piétons.



Activité théâtrale. Claude Fournier demande que l'association mette en scène les pièces de théâtre qu'il a écrites, notamment la dernière qui porte sur les relations de pouvoir dans une entreprise. L'AG décide que toute personne intéressée, jusqu'à l'année prochaine, doit se mettre en rapport avec C. Fournier, et la question sera à nouveau débattue à la prochaine AG. Les textes seront distribués aux personnes intéressées. Le numéro de téléphone sera indiqué.

Suspension de séance en raison de la chaleur. Déplacement de l'Assemblée générale chez Montin, la mairie n'étant toujours pas ouverte, après prise des photos.

Maude Tailhard recommande, pour le théâtre, d'éviter les moments où les festivals musicaux battent leur plein. Jean Césario souligne qu'il faut deux semaines de présence commune des acteurs pour pouvoir réviser le texte, aussi faudrait-il plutôt prévoir la pièce en fin de saison, en tout cas, après le 15 août.



Soirée cinéma. Eliane Duportic indique que le projectionniste est disponible du 7 au 13 août pour organiser une soirée cinéma, précédée d'un pique-nique, comme l'an dernier.

Après discussion, l'AG décide de tenir le pique-nique, mais sans séance de cinéma.

Questions à Mme. Dumas, maire de Carennac.

Jeanine Dumas étant entre-temps arrivée, les membres ont l'occasion de faire préciser certains points :

- Rénovation de la chapelle : un architecte a déposé un dossier ; la mairie a fait les demandes de subvention. L'Etat a déjà engagé 16 000 euros. Les conseils généraux et régionaux ont été sollicités. La maire ne sait pas encore à quelle hauteur s'élèveront les subventions. Les charges de restauration et de l'architecte sont estimées à 70 000 €. Il est possible que des prix plus bas résultent des appels d'offres.

- Place d'une contribution de l'association aux frais de rénovation ? La Maire est d'accord. La souscription doit être ouverte à tous.

- Risque de retard par manque de fond ? La Maire ne peut pas se prononcer tant qu'il n'y aura pas d'appel d'offre. Mais il faut de toute façon attendre 2010 pour que les travaux débutent. La Maire propose une souscription élargie au-delà de l'Association, proposition qui rejoint l'assentiment général.

- Stationnement et la circulation : Mme Dumas s'engage sur la limitation à 20 km/h, ce qui signifie que les piétons ont la priorité. Le stationnement sera limité ; les visiteurs seront fortement invités à laisser leur voiture aux parking extérieurs. Le village étant sur une route départementale, la Maire ne peut faire interdire la circulation à cet endroit ; sur les autres routes du bourg, la chose peut être envisagée.

- Comment faire respecter le stationnement hors du village ? Mme Dumas fait confiance à la capacité d'auto-discipline des touristes. Par ailleurs, la gratuité des parkings sera une incitation. La municipalité va engager 6000 € dans la signalétique.

Recomplètement du conseil d'administration. Il reste un an avant le renouvellement du président et du trésorier. Suite aux départs de P. Giraudy, Marie-Pierre, Rachel Caraud et Renata Barber, Janine Dignat (remerciée pour son soutien) Jacques Lacroix (par démission), il faut compléter le conseil d'administration. Le Président propose trois noms pour les remplacements: Ebbe Horst, Jean Gaucher et Jacques Colombel. D'autres membres sont invités à se présenter. Claude Fournier se propose et il est accepté..

Ce compte rendu a été préparé à partir d'une version longue établie sur le champ par Adrien Duclos. Cette version est disponible sur le site.

*Situation financière et compte de l'exercice 2008
(résumé des comptes approuvés en A.G. 2009)*

		EUROS
Avoir en début d'exercice		3 929,11
Recettes dont		876,46
Subvention Mairie	92,00	
Cotisations	675,00	
Intérêts sur livret A	109,46	
Dépenses dont		986,66
Frais administratifs	447,25	
Assurance	214,00	
Pique nique (« boissons offertes »)	26,41	
Cinéma	299,00	
Perte de l'exercice		110,20
Avoir en fin d'exercice		3 818,91

